RCS: PARIS

Code greffe: 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 09470

Numéro SIREN: 522 193 796

Nom ou dénomination : ALTA BLUE

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2021 sous le numéro de dépôt 56805



Alta Blue

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



ERNST & YOUNG et Autres Tour First TSA 14444 92037 Paris-La Défense cedex Tél.: +33 (0) 1 46 93 60 00 www.ey.com/fr

Alta Blue

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Alta Blue,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Alta Blue relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;



li apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 19 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes ERNST & YOUNG et Autres

Anne Herbein

ALTA BLUE

87 RUE DE RICHELIEU 75002 PARIS

Comptes au 31/12/2020

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES Participations par mise en équivalence				
Autres participations	617 281 994		617 281 994	617 281 994
Créances rattachées à des participations	017 201 334		017 201 334	48 614 042
Autres titres immobilisés				10 01 1 0 12
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	617 281 994		617 281 994	665 896 036
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)	2 561		2 561	1 181
Disponibilités	2 30 1		2 301	1 101
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	2 561		2 561	1 181
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	617 284 555		617 284 555	665 897 217

Rubriques		31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel (dont versé :	306 102 018)	306 102 018	306 102 018
Primes d'émission, de fusion, d'apport		240 000 940	240 000 940
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		2 545 961	
Réserves statutaires ou contractuelles	`		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes	,		
Report à nouveau	,	48 373 261	-19 141 579
	RCICE (bénéfice ou perte)	-284 142	70 060 800
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		1 364 421	1 364 421
	CAPITAUX PROPRES	598 102 460	598 386 601
Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées			
Al	JTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
	PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	19 166 487	67 460 915
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION		45.000	40.704
Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales		15 608	49 701
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes			
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance			
	DETTES	19 182 095	67 510 615
Ecarts de conversion passif			
Luaito de cultiversium passii	TOTAL GENERAL	617 284 555	665 897 217
	TOTAL GENERAL	017 204 333	000 097 217

Rubriques	France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amort	issements), transferts	de charges		
Autres produits				17
	PRODU	ITS D'EXPLOITATION		17
Achats de marchandises (y compris droits de de	ouane)			
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvis	•	de douane)		
Variation de stock (matières premières et appro	visionnements)		50 500	FF 700
Autres achats et charges externes			52 528	55 706
Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements				
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortisseme	ents			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciation				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	•			
Dotations aux provisions				
Autres charges				
<u> </u>	CHARG	ES D'EXPLOITATION	52 528	55 706
	RESULT	AT D'EXPLOITATION	-52 528	-55 689
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			300 687	70 960 588
Produits des autres valeurs mobilières et créand	es de l'actif immobilis	é		
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transfe	rts de charges			
Différences positives de change	. do mlosomon#			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	·			
		ODUITS FINANCIERS	300 687	70 960 588
Dotations financières aux amortissements, dépr	éciations et provisions	3		
Intérêts et charges assimilées			532 301	844 099
Différences négatives de change	an de mineros sust			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilièr	-		500.004	0.11.000
		ARGES FINANCIERES	532 301	844 099
		ESULTAT FINANCIER	-231 614	70 116 490
	RESULTAT COUR	RANT AVANT IMPOTS	-284 142	70 060 800

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	300 687	70 960 605
TOTAL DES CHARGES	584 829	899 804
BENEFICE OU PERTE	-284 142	70 060 800

Code de Commerce articles L.123-13 à L.123-21 et R.123-195 à R.123-198, Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983, règlement ANC 2015-05 du 2 juillet 2015 homologué par arrêté du 28 décembre 2015 et règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 homologué par arrêté du 29 décembre 2016.

Cette annexe est établie en euros. Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2020.

Total bilan : 617 284 555 €
Chiffres d'affaires : 0 €

Résultat net comptable : -284 142 €

1.1. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Impact de la pandémie

L'année 2020 a été marquée par les incertitudes liées à l'épidémie de Covid-19. La société a mis en place des mesures de prévention et d'organisation visant à limiter les impacts tout en permettant la continuité de ses activités.

Transfert de siège social

Le 1^{er} juillet 2020, le siège social de la société a été transféré au 87, rue de Richelieu – 75002 Paris.

Mouvements de fonds

En date du 2 septembre 2020, la société Aldeta a versé 80 M€ à Alta Blue, venant apurer les avances consenties par cette dernière.

1.2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France. Les comptes annuels sont établis suivant le plan comptable 2014 adopté par le Comité de réglementation comptable (CRC) dans son règlement 2014-03 le 05 juin 2014 et amendé par le règlement de l'ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 homologué par arrêté du 29 décembre 2016.

Les principes et méthodes comptables sont identiques à ceux appliqués pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019. Aucune modification de la présentation des comptes n'est intervenue.

La durée de l'exercice clos au 31/12/2020 est de douze mois.

Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect :

- Du principe de prudence,
- De la continuité d'exploitation,
- De la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- De l'indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-après.

TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Les titres de participation sont susceptibles d'être dépréciés lorsque leur valeur comptable présente un écart négatif significatif par rapport à leur valeur d'utilité pour l'entreprise, cette dernière étant appréciée en fonction de critères multiples tels que l'actif net réévalué, la rentabilité, les perspectives de rentabilité, les perspectives de développement à long terme, la conjoncture. Il est tenu compte de la valeur de marché des actifs détenus par les filiales ou sous filiales.

CREANCES RATTACHEES AUX PARTICIPATIONS ET PRETS

Les créances rattachées aux participations ou les créances rattachées à des participations indirectes de la société sont comptabilisées à leur valeur d'apport ou à leur valeur nominale.

Les créances présentant un risque total ou partiel de non recouvrement sont dépréciées, en tenant compte notamment des caractéristiques de l'avance, de la capacité de remboursement de la filiale et de ses perspectives d'évolution.

CREANCES

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances présentant un risque total ou partiel de non-recouvrement sont inscrites au compte clients douteux. Les dépréciations sont déterminées client par client, en prenant en compte notamment l'ancienneté de la créance, l'avancement des procédures engagées et les garanties obtenues.

Règles et méthodes comptables 2020

IMPOTS

Alta Blue a opté le 1er janvier 2013 pour le régime SIIC prévu à l'article 208C du Code Général des Impôts. Il existe selon ce régime 2 secteurs fiscaux :

- un secteur SIIC exonéré d'impôt sur le résultat, les plus-values de cession d'immeubles et les dividendes perçus dans le cadre de ce même régime ;
- un secteur taxable pour les autres opérations non éligibles au secteur SIIC.

Du fait de l'exonération d'impôt sur les sociétés, la Société s'engage à respecter les 3 conditions de distribution suivantes :

- distribution à hauteur de 95 % des bénéfices provenant des opérations de locations d'immeubles avant la fin de l'exercice qui suit celui de leur réalisation ;
- distribution à hauteur de 70 % des plus-values de cession d'immeubles, de participations dans des sociétés transparentes ayant un objet identique aux SIIC ou de titres de filiales soumises à l'impôt sur les sociétés ayant opté au régime SIIC, avant la fin du deuxième exercice qui suit celui de leur réalisation ;
- distribution de la totalité des dividendes reçus des filiales ayant opté au régime SIIC, au cours de l'exercice qui suit celui de leur perception.

Dans le cadre des dispositions prévues au statut SIIC, la Société doit respecter un ratio minimum de 80 % d'activités éligibles au régime et ne pas être contrôlée à plus de 60 % par un actionnaire ou plusieurs actionnaires agissant de concert.

1.1. NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN - ACTIF

1.1.1. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont composées des titres de participations Aldeta.

1.1.2. Créances

Les créances sur participations sont rémunérées au taux moyen annuel de 1,19 % pour l'exercice 2020.

1.2. NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN - PASSIF

1.2.1. Capitaux propres

Capitaux Propres	31/12/2019	Affectation	Réduction capital, frais d'émission	Augment. capital et apports	Variation	31/12/2020
Capital Social	306 102 018					306 102 018
Prime d'émission / apport / Ecart de réévaluation	240 000 940					240 000 940
Réserve légale		2 545 961				2 545 961
Réserve disponible						
Report à nouveau	(19 141 579)	67 514 839				48 373 260
Résultat de l'exercice	70 060 800	(70 060 800)			(284 142)	(284 142)
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées	1 364 421					1 364 421
Total	598 386 601				(284 142)	598 102 459

Le capital au 31 décembre 2020 s'élève à 306 102 018 euros divisé en 5 277 621 actions de valeur nominale de 58 € chacune.

1.2.2. Emprunts et autres dettes

Les avances en compte courant sont rémunérées au taux moyen annuel de 1,19 % pour l'exercice 2020.

1.3. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

1.3.1. Chiffres d'affaires

Néant.

1.3.2. Résultat financier

En euros	31/12/2020	31/12/2019
Produits financiers	_	
- Produits d'intérêts sur comptes courants	300 687	560 588
- Remontées filiales		
- Dividendes		70 400 000
- Reprise sur dépréciation		
Total	300 687	70 960 588
Charges financières		
- Pertes sur créances liées à des participations		
- Charges d'intérêts sur comptes courants et emprunts	532 301	844 099
- Remontées filiales		
- Dotations dépréciation créances	_	_
Total	532 301	844 099
Résultat Financier	- 231 614	70 116 490

1.3.3. Résultat exceptionnel

Néant.

1.4. AUTRES INFORMATIONS

1.4.1. Transactions effectuées par la société avec des parties liées non conclues aux conditions normales de marché

La société n'a pas effectué de transactions avec des parties liées qui soient significatives et qui n'auraient pas été conclues à des conditions normales de marché.

1.4.2. Situation fiscale

La société ALTA BLUE a opté en 2013 pour le régime spécifique d'exonération sur les sociétés institué en faveur des Sociétés d'Investissements Immobilières Cotées (SIIC – article 208 C du CGI).

Ventilation de la charge d'impôt :

	Secteur exonéré	Secteur taxable	Total	Secteur exonéré	Secteur taxable	Total	Secteur exonéré	Secteur taxable	Total
Résultat d'exploitation		-52 528	-52 528				0	-52 528	-52 528
Résultat financier	-231 614		-231 614				-231 614	0	-231 614
Résultat exceptionnel			0				0	0	0
Total	-231 614	-52 528	-284 142	-			-231 614	-52 528	-284 142

1.4.3. Identité de la société mère consolidant les comptes

La société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de la société ALTAREA SCA (RCS PARIS 335 480 877) dont le siège social se situe 87, rue de Richelieu - 75002 Paris.

Des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues au siège de la Société au 87 rue de Richelieu – 75002 Paris.

1.4.4. Evènements postérieurs à la clôture

L'épidémie est toujours en cours en 2021 et il est difficile d'évaluer son impact prolongé sur les activités de la société et ses résultats 2021 qui serait, en tout état de cause, sans conséquence sur la continuité d'exploitation.

1.4.5. Engagement hors bilan

Néant.

ETAT DES CREANCES Montant brut 1 an au plus plus d'un an Créances rattachées à des participations Prêts Autres immobilisations financières Clients douteux ou litigieux Autres créances clients Créance représentative de titres prêtés Personnel et comptes rattachés Sécurité Sociale et autres organismes sociaux Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés Etat, autres collectivités : créances diverses Groupe et associés Débiteurs divers Charges constatées d'avance

TOTAL GENERAL

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	18 603 271	18 603 271		
Fournisseurs et comptes rattachés	15 608	15 608		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat: obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	563 216	563 216		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	19 182 095	19 182 095		

Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	1 364 421			1 364 42
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	1 364 421			1 364 42
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS				
TOTAL GENERAL	1 364 421			1 364 421
TOTAL GENERAL Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles	1 364 421			1;

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
CHARGES A PA	YER			
DETTES FOURN	IISSEURS CPTES RATTACH			
4081000000	Factures non parvenues	5 023,94		5 023,94
4081009000	Factures non parvenues - Groupes et	10 584,00	42 508,13	-31 924,13
TOTAL DETTES	FOURNISSEURS CPTES RATTACH	15 607,94	42 508,13	-26 900,19
TOTAL CHARGE	ES A PAYER	15 607,94	42 508,13	-26 900,19

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres				Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
ALDETA	79 717 498 417 982 066		617 281 994 617 281 994		55 570 105 -33 672 788
	417 902 000	0,00		•	-33 072 700
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
AUTRES PARTICIPATIONS					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00	ı		

		Nombre de titre	es	
Catégories de titres	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	Valeur nominale
Actions ordinaires	5 277 621			58
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

ALTA BLUE

Société par actions simplifiée au capital de 306.102.018 € Siège social : 87 rue de Richelieu - 75002 Paris 522 193 796 RCS Paris

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 6 MAI 2021

Résolution d'Affectation du Résultat votée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 font ressortir une perte nette comptable de -284 141,57 €, décide, sur proposition du Président dans son rapport à l'Assemblée, de l'affecter intégralement au compte « Report à Nouveau ».

Après affectation du résultat, le compte « Report à Nouveau » est égal à 48 089 119,27 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé qu'il a été distribué les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos	Montant global	Montant des	Montant des	Montant des
	des dividendes	dividendes	dividendes distribués	dividendes distribués
	distribués	distribués par	ouvrant droit à	n'ouvrant pas droit à
		action	l'abattement (1)	l'abattement (1)
31/12/2017	0 €	0€	0	0€
31/12/2018	0€	0€	0	0€
31/12/2019	0€	0€	0	0 €

⁽¹⁾ la Société ne compte pas d'associés personne physique

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte en tant que de besoin que les montants suivants, prélevés sur le compte « Primes d'émission, de fusion, d'apport » ont été versés aux Associés au cours des trois derniers exercices :

Exercice /Date d'Assemblée	Montants versés
Ex. 2017 / AGOA du 14-05-2018	24.300.000 €
Ex. 2018 / AGM du 23-04-2019	27.000.000 €
Ex. 2019 / AGM du 28-09-2020	22.600.000 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

